

Chers élèves, chers parents,

Avant toute chose, nous espérons que vous vous portez bien.

Cette année, étant données les circonstances sanitaires particulières, nous avons beaucoup hésité à organiser une distribution de colis. Mais après réflexion, nous avons décidé de la maintenir, parce que si chacun doit aller faire ses courses de rentrée au supermarché, cela risque de compliquer la rentrée scolaire :

- Cela reviendrait beaucoup plus cher aux familles, car l'APAFS vend à prix coûtant.
- Cela augmenterait votre stress pour trouver ce qu'il faut dans les rayons.
- Vous n'êtes pas certains de tout trouver en magasin.
- Certains élèves risqueraient de ne pas avoir tout leur matériel dès la rentrée.

Nous avons donc décidé d'organiser une distribution, mais celle-ci sera forcément adaptée aux obligations sanitaires qui font pour le moment partie de notre quotidien.

Pour assurer une distanciation maximum en juin :

- **Nous ne distribuerons pas de papiers**, qui pourraient être touchés par beaucoup de mains avant de vous parvenir.

↳ Cela veut dire que vous devez imprimer vous-même le bon de commande ci-joint et nous le retourner rempli avec le règlement. (L'adresse est indiquée sur le bon de commande). Attention, la commande doit nous être parvenue au maximum **pour le 20 juin**.

- Une fois que nous aurons enregistré votre commande, vous recevrez par email un coupon, que vous devrez imprimer et rapporter le jour de la distribution des colis. Nous vous indiquerons de quelle couleur devra être votre coupon (vous pouvez l'imprimer sur papier de couleur, ou le colorier au crayon de couleur).

Pour assurer une distanciation maximum en septembre :

- Nous vous demandons de **régler intégralement les commandes en juin**, afin qu'il n'y ait pas d'échange de papiers en septembre. Si cela est plus facile pour vous, vous pouvez nous faire 2 chèques, dont un seul sera encaissé en juin et le deuxième en septembre. Mais les 2 chèques doivent nous être donnés absolument en juin avec le papier de commande (et doivent être datés tous les deux du jour de votre commande). Vous pouvez aussi payer en liquide.
- Il n'y aura **pas de nouvelle commande en septembre**, afin d'éviter les échanges de papiers.
- Vous n'aurez **pas la possibilité de vérifier votre colis sur place**, ce qui évitera de tout sortir avec une personne de l'association. Les réclamations ultérieures ne seront pas acceptées, car notre taux d'erreur est chaque année quasiment nul. Cette année, nous ferons appel au même fournisseur que les 3 années précédentes, donc il n'y aura pas plus d'erreurs de colis que d'habitude. **Vous acceptez, en nous passant commande, le fait que les réclamations seront impossibles** cette année.
- Les règles de distanciation en vigueur devront être respectées le jour de la distribution. Cela signifie que vous devrez **faire la queue hors du bâtiment**, y compris en cas de pluie.

Nous sommes conscients des contraintes que cela impose, mais ceci nous semble être la seule solution pour vous permettre de passer quand même commande auprès de l'APAFS, ce qui est très avantageux pour vous, et ce qui soutiendra notre économie locale car notre fournisseur est un prestataire du département.

Bien cordialement,

Le Bureau de l'APAFS

FUTURS ELEVES DE SIXIEME ULIS

Vous pouvez adhérer à notre association (parents d'élèves bénévoles) et recevoir, à la **rentrée 2020/2021 toutes les fournitures scolaires nécessaires à un élève pour l'année entière**. *Notre souci est d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix*. Le matériel est acheté à un grossiste, et vous est revendu à prix coûtant, sans faire de bénéfices. L'association essaye toujours de travailler avec des prestataires locaux.

La liste des fournitures est établie en concertation avec les professeurs.

Matériel non contenu dans le colis :

- agenda et contenu de la trousse
- livres (fournis par le collège à la rentrée)

Prix du colis : 40 €

Afin de respecter au mieux les gestes barrières :

- Vous devez imprimer le bon de commande et nous le retourner **avant le 20 juin à l'adresse suivante (envoyer par la Poste ou déposer dans la boîte aux lettres sans sonner) :**

**APAFS
29 rue du vignoble
54360 Damelevières**

- Paiement intégral à la commande (possibilité de nous donner 2 chèques avec la même date, dont le premier (20€) sera encaissé de suite et le deuxième (20€) en septembre)

- Tout chèque sans provision annulera automatiquement votre commande.
- Cette année, il ne vous sera pas possible de vérifier le contenu de vos colis sur place, ce afin d'éviter au maximum les contacts physiques. Toute commande que vous nous passez implique que vous acceptez cette condition. A titre indicatif, nous travaillerons avec le même fournisseur que l'année précédente, et le taux d'erreur dans les colis était proche de zéro.

Toute commande vous rend membre de l'association dont l'assemblée générale se déroulera le 08 octobre 2020 à 20h au collège.

La distribution des fournitures aura lieu dans les locaux de la SEGPA au collège,
le vendredi 28 août 2020 de 16h30 à 19h00 et le samedi 29 août 2020 de 10h00 à 11h30

(Si vous n'êtes pas là, pensez à déléguer à une personne)

✂

Bon de commande à nous renvoyer (APAFS – 29 rue du vignoble - 54360 Damelevières)

Nom et prénom de l'élève :

Ecole actuelle : Classe fréquentée à la rentrée : 6^{ème} ULIS

Règlement : 40€_ (de préférence par chèque à l'ordre de l'APAFS.) un chèque deux chèques en espèces

Nom figurant sur le(s) chèque(s) :

Adresse :

Email obligatoire :

Tel obligatoire:

Je suis disponible pour aider à la distribution (si oui, nous vous recontacterons début août):

OUI le 28/08

OUI le 29/08

NON